

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Avant les Elections

COMMENT LES NATIONALISTES AIMENT L'ARMÉE

« Voilà des gaillards à qui le Tsar, à son dernier voyage, a cru pouvoir distribuer des aménités. En Russie, il leur eût fait flanquer la botte au derrière par le moujik de service ». C'est en ces termes choisis que M. Paul de Cassagnac résumait ses impressions patriotiques, il y a deux ans, après le départ de l'Empereur de Russie. Un tel langage se passe de commentaires. Il n'a pas été isolé dans la presse réactionnaire. Sous une forme moins grossière, c'est aussi celui que tenait M. Jules Delafosse dans le *Gauleois* :

« La défense républicaine, écrivait-il, n'implique pas la défense de la patrie. L'armée est menacée, la mobilisation en danger ; le général André a entrepris de dissoudre la défense nationale. Demain il n'y aura plus d'armée. Et que sera l'alliance russe quand il n'y aura plus d'armée ? »

Tels étaient l'abominable injure, l'exécrable outrage, que l'esprit de parti a entraîné M. Delafosse à faire à l'armée, à l'heure où les patriotes français n'ont qu'une voix pour proclamer la vaillance, l'instruction, l'esprit de discipline et l'endurance de nos soldats et de leurs chefs, quand l'étranger lui-même reconnaissait que les forces militaires de la France lui permettent de faire face à toutes les éventualités.

LE NATIONALISME DESORGANISE L'ARMÉE

Quand il arrive qu'un officier donne sa démission en faisant claquer les portes, l'opposition fait un tapage de tous les diables. Hypocritement elle se lamente et elle adjure ses camarades de ne pas suivre le courant, de faire taire leur indignation, de rester à leur poste. Et en même temps elle porte sur le pavois ceux qui ont déposé l'uniforme, elle en fait des candidats.

Ses regrets sont feints, ses adjurations inutiles. C'est elle qui a cherché à faire pénétrer comme un germe de dissolution, l'esprit d'indiscipline et de révolte dans notre corps d'officiers.

Celui-ci, pour la presque unanimité, s'est montré rebelle à ses mauvais conseils et quand, prise d'un effroi simulé, elle crie dans les rangs : « Halte-là ! n'imites pas les Guyot, les Roussel, les Bougon », elle sait bien qu'elle prêche dans le désert, que ses exhortations sont inutiles, que les officiers français n'ont pas besoin pour faire leur devoir. Au fond, elle meurt d'envie de ne pas être écoutée, d'entraîner encore quelques consciences hors du sentier droit.

Depuis deux ans les nationalistes et leurs complices ont tout fait pour discréditer le général ministre de la guerre, par les calomnies les plus abominables, par les outrages les plus grossiers. Il n'est pas une injure qu'ils ne lui aient adressée : ils s'y sont tous mis pour forcer ce républicain, ce patriote, à abandonner sa place d'honneur, par lassitude, par dégoût. Ils n'y sont pas parvenus, André s'obstine à ne pas vouloir désertir. Les caricatures ignobles, les pamphlets orduriers ne suffisant pas, ils ont eu recours aux démissions bruyantes. Quatre ou cinq officiers, tout au plus, se sont laissés tromper par les perfidies de la presse monarchiste ou révolutionnaire et ont cédé aux rancœurs soigneusement entretenues par elle. C'est maigre : elle se dit quand même fière et elle fait œuvre de raison, car elle n'obtiendra pas davantage.

Electeurs, ne vous laissez pas prendre au double jeu d'une opposition qui se vante de défendre l'armée, au premier rang, et qui, en même temps, fait tout pour la désorganiser et l'affaiblir.

APPEL AUX CHIFFRES

Des mots sonores mais vides, des accusations retentissantes, mais sans

l'ombre d'une preuve à l'appui, rien de plus dans les attaques de l'opposition nationaliste, en ce qui concerne la prétendue désorganisation de l'armée qu'elle reproche à la République, et particulièrement au gouvernement actuel. Opposons-lui des chiffres, ce sera la plus éloquente et la plus décisive des réponses.

En 1869, on dépensait pour l'armée 422 millions ; en 1900, on en dépense 650 ; en 1869, le budget de la marine était de 182 millions, y compris les colonies ; en 1900, il est pour la marine seulement de 312 millions.

Il y avait, en 1869, 372 bataillons d'infanterie, 41 régiments de cavalerie, 22 régiments d'artillerie, 3 régiments du train, 8.585 hommes pour les troupes d'administration.

En 1899, il y a 604 bataillons d'infanterie, 85 régiments de cavalerie, 40 régiments d'artillerie, 22 bataillons de forteresse, 615 batteries, 7 régiments de génie, dont un de chemins de fer, 20 escadrons du train, 15.899 hommes pour les troupes d'administration.

Et je ne parle pas ici de l'armée de réserve qui comprend 145 régiments d'infanterie à 3 bataillons ; 30 bataillons de chasseurs à pied, 40 régiments de cavalerie et 216 batteries d'artillerie montée, ni de l'armée territoriale comprenant 145 régiments d'infanterie, 32 bataillons de douaniers, 45 compagnies de forestiers, 10 bataillons de zouaves, 121 escadrons de cavalerie, 18 régiments d'artillerie, 18 bataillons de génie, 18 escadrons du train.

Soit, pour l'armée active, l'armée de réserve et l'armée territoriale un effectif de :

Deux millions et demi de soldats. Et en comprenant dans ces forces la réserve de l'armée territoriale, un total de :

Quatre millions trois cent cinquante mille hommes.

En temps de paix, nous avons 572.000 hommes, la Russie, 893.000 ; l'Allemagne, 580.000 ; l'Italie, 255.000 et l'Autriche, 357.000.

Il convient d'ajouter que le ministre Waldeck-Rousseau a fait voter, en 1900, la création d'une armée coloniale comprenant : 13 régiments d'infanterie et 5 régiments d'artillerie.

Et pendant que la République développait d'une façon aussi admirable et aussi constante les forces militaires de la France, sa sollicitude s'appliquait à améliorer la situation des officiers et des soldats.

L'armée ne constitue pas à elle seule la défense du pays, il faut entretenir et perfectionner son armement, élever des fortifications, construire des voies ferrées stratégiques. Sur ce dernier point, la République a accompli pour deux milliards de travaux ; et si l'on veut savoir quels sacrifices elle a demandés au pays pour des dépenses purement militaires, on arrive à cette formidable addition de :

Quinze milliards trois cent soixante-huit millions.

En ce qui concerne la marine, la République, s'est montrée aussi patriotiquement prodigue. J'ai dit plus haut qu'elle a dépensé annuellement de ce chef 348 millions sans les colonies, au lieu de 182 millions en 1869, y compris les colonies.

La flotte française est la plus puissante du monde, après celle de l'Angleterre ; des sacrifices considérables viennent d'être faits pour la fortifier encore par la construction de nouveaux vaisseaux et l'organisation de la défense de nos côtes.

En présence de chiffres aussi décisifs, que peut-on reprocher au gouvernement actuel ? Loin d'affaiblir l'armée, il a continué l'œuvre de ses devanciers et il l'a perfectionnée. Mais il s'est souvent aussi que la première des forces militaires est la discipline et il l'a exigée de tous, stricte et inflexible. Il a montré par quelques exemples nécessaires que l'armée devait rester étrangère à la politique, exclusivement appliquée à sa mission. Quel patriote pourrait lui en faire un grief ?

Jacques RURAL.

Gambetta et l'Enseignement Laïque

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de l'entre-filet suivant.

Ils y verront que les républicains d'aujourd'hui ne font que continuer la tradition républicaine de leurs glorieux devanciers.

Nous sommes heureux de mettre sous leurs yeux les belles paroles que Gambetta, le grand républicain, prononçait au cours de son discours de Saint-Quentin, le 17 novembre 1872.

« Et qu'on ne vienne pas me parler, ici, de la violation de la liberté du père de famille. Ce n'est là qu'un ridicule sophisme à la portée de ceux qui ont fait vœu de ne pas avoir de famille. Donc l'éducation laïque, laïque, je le répète, c'est-à-dire une éducation faite par des hommes qui veulent agir et se conduire en hommes qui vivent, pensent et s'entendent dans le domaine des réalités.

« Dans le programme républicain comme première réforme, j'ai toujours placé l'enseignement du peuple, mais cet enseignement a besoin avant tout d'ÊTRE IMBU DE L'ESPRIT MODERNE CIVIL et maintenu conforme aux lois et aux droits de notre société.

« Là-dessus, je voudrais vous dire toute ma pensée. Eh ! bien, je désire de toute la puissance de mon âme, qu'on sépare non seulement les Églises de l'Etat, mais qu'on sépare les Ecoles de l'Église. C'est pour moi UNE NECESSITÉ D'ORDRE POLITIQUE, j'ajoute D'ORDRE SOCIAL ».

GAMBETTA.

(Discours de Saint-Quentin, 17 novembre 1872).

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Tentative manquée

La dernière attaque des Japonais contre Port-Arthur avait pour but de couvrir le transport, par neuf grands navires de commerce, des troupes destinées à être débarquées à Tchong-Taï-Tsé, à 20 milles au sud de Ta-Kou-Chan. Ces troupes devaient obliger les Russes de Port-Arthur à se retirer vers Siou-Yeng-Ting et Kai-Ping, détruire la voie ferrée et s'opposer à la jonction des effectifs cantonnés dans le sud de la presqu'île de Liao-Toung avec le gros des forces russes concentrées à Liao-Yang, à Moukden et à Kharbine.

Ce plan a échoué. Toutes les plages du Liao-Toung, où aurait pu s'effectuer un débarquement, étaient défendues par des torpilles, bien fortifiées et bien gardées.

INFORMATIONS

Election législative

ARRONDISSEMENT DE CALVI (CORSE)
Inscrits : 8 572 ; votants 4 877.
Suffrages exprimés : 4 877.
Ont obtenu : M. Chalcié, radical, 2.520 voix, élu.
M. Fabiani, progressiste, 2.348.

Le voyage du Président de la République en Italie

C'est dans le train qui sert d'ordinaire aux déplacements présidentiels que M. Loubet effectuera le trajet de Paris à Rome. Le départ de Paris aura lieu samedi prochain à neuf heures et demie du matin.

M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, ira à la rencontre de M. Loubet à Pise ; mais son déplacement aura un caractère exclusivement privé.

La rencontre officielle avec la délégation militaire envoyée par le roi, aura lieu, à Civita-Vecchia, dimanche à deux heures et demie. La gare sera pavoisée aux couleurs des deux pays.

A partir de Civita-Vecchia, le voyage se fait officiellement.

L'arrivée à Rome est fixée à quatre heures de l'après-midi.

Contre le président de la République

La police de Marseille a arrêté un italien nommé Michaël Giovanni qui, dans un café, avait tenu un discours dans lequel il déclarait que le président de la République serait assassiné par les anarchistes en Italie.

Le colonel Marchand

Plusieurs journaux avaient annoncé que le ministre de la guerre avait accepté la démission du colonel Marchand.

Cette information est jusqu'à cette heure inexacte : au ministère de la guerre, rien n'a encore été décidé.

Petites Nouvelles

Le *Journal officiel* a promulgué la loi portant création d'une médaille commémorative de Chine.

M. Trouillot, ministre du commerce, a présidé dimanche à Castres l'inauguration de la Bourse du travail et du théâtre.

On annonce la mort de M. Odilon Barrot, ancien député radical de l'Ardèche.

La souscription de la presse française en faveur des blessés russes s'élève à la somme de 581 513 fr. 50.

L'emprunt de la ville de Paris est couvert au moins 86 fois.

Un suédois, M. Laudin, a découvert en Suède, des gisements de minerai dont il a extrait du radium.

Lundi, 18 avril, a paru le premier numéro de *l'Humanité*, quotidien socialiste fondé par M. Jaurès.

REVUE DE LA PRESSE

De J. Allemane dans l'Action :

Moine ou prêtre, l'homme d'Eglise est le serviteur de l'Église, l'artisan de la résignation, c'est-à-dire de la lâcheté humaine.

Et il en est de même pour tous les hommes vivant de l'exploitation des croyances. C'est pourquoi il est indispensable que les citoyens qui acceptent d'être candidats et de défendre les idées rationalistes et socialistes affirment très carrément qu'ils sont avec la Science contre le Mensonge, pour la Vérité contre l'Équivoque.

Revue de la Presse locale

De *le Réformateur* :

Les gens de logique ordinaire entendent par accordés une série d'arrangements où les deux contractants se font de mutuelles concessions. Mais nos nationalistes qui n'ont pas une logique ordinaire — ni même une logique extraordinaire puisqu'il n'ont pas de logique du tout — prétendent que du moment que nous n'avons pas obtenu satisfaction complète sur tous les points en litige, c'est parce que M. Delcassé se met à genoux devant l'Angleterre.

De *l'Union Républicaine* :

On ne s'est vraiment républicain qu'à la condition, non seulement de s'incliner devant la pensée ministérielle, mais surtout, de ne pas chercher à renverser le cabinet de M. Combes, même avec l'intention de mieux appliquer que lui son programme anticlérical.

De *la Défense* :

Le vote de la Chambre (sur la commission extra-parlementaire de la marine) est un des plus odieux qu'elle ait émis. Si nous disloquons le ministère, s'est-on dit, la suppression des congrégations est en péril. Périssable plutôt la France ! Et avant de ne pas perpétrer tous les attentats, si longtemps préparés et médités, contre la liberté individuelle, contre la liberté d'association, contre la liberté du domicile, contre la liberté d'enseignement, commettons ou risquons plutôt le dernier des crimes, le plus grand qu'une Chambre, comme telle, puisse commettre, l'attentat contre la *défense nationale*.

CHRONIQUE LOCALE

La "Croix" contre les Instituteurs

A DÉGAGNAC

L'abondance des matières nous oblige à remettre à jeudi la publication de cet article, annoncé pour aujourd'hui.

Réunion des Cantonniers

Dimanche, les membres de l'« Amicale des Cantonniers du Lot » se sont réunis en assemblée générale pour entendre les rapports des secrétaires et trésoriers de l'Amicale.

La réunion a eu lieu à 10 heures dans une des salles de la mairie.

M. Rascouaille, président en ouvrant la séance a prononcé l'allocution suivante :

DISCOURS DE M. RASCOUILLE
Camarades,

À l'ouverture de cette séance, je tiens au nom des membres du bureau de l'Amicale des cantonniers du Lot et en mon nom personnel à vous présenter nos plus sincères remerciements, pour avoir répondu avec autant d'empressement à notre appel et en vous faisant un devoir de vous rendre à l'invitation qui vous a été faite pour cette grande réunion.

Avant de rentrer dans d'autres questions, qu'il me soit permis de présenter au nom de l'Amicale du Lot nos meilleurs remerciements à notre estimé ingénieur en chef avec nos plus sincères félicitations pour l'intérêt qu'il porte à la cause commune de notre société.

Camarades, C'est avec un grand regret que la date de notre réunion a été renvoyée au 17 avril ; vous en connaissez la cause. Nous avons tenu à faire preuve de bons républicains en renvoyant la date à une époque plus éloignée, pour que nos représentants puissent honorer de leur présence ces deux grandes fêtes ; celle de Prayssac et celle d'aujourd'hui. En effet, au banquet qui suivra cette réunion présidée par notre ingénieur en chef, M. Soulié, président d'honneur de notre société, nous aurons l'honneur d'entendre plusieurs discours de nos dignes représentants.

Camarades, Vu le peu de temps dont nous disposons pour cette réunion qui intéresse la Société, vous m'excuserez d'être bref, le plus possible. Comme je le disais tout à l'heure nous aurions tenu à ce que notre réunion eût lieu avant l'ouverture de la session d'avril du Conseil général, qui n'a rien négligé pour notre cause. Une pétition a été présentée au Conseil général demandant que les cantonniers de la vicinalité fussent considérés comme leurs camarades des routes nationales en les faisant bénéficier des droits obtenus de l'Etat pour leurs jours de vieillesse. Et pour que le Conseil général fut éclairé, un tableau modèle du nouveau règlement a été envoyé à chaque conseiller général pour qu'il puisse prendre connaissance des résultats obtenus par la Commission d'enquête désignée par l'Etat au Congrès de Paris.

Notre Conseil général a cru passer outre en se conformant à la proposition de M. l'ingénieur en chef, M. Soulié, en ce qui concerne les 7.000 fr. qui seront versés tous les ans à la caisse de la vieillesse au nom des cantonniers ; c'est une chose acquise, grâce à la bienveillance de notre estimé ingénieur en chef, M. Soulié à qui nous devons toute notre reconnaissance. L'Amicale du Lot envoie aussi ses très sincères remerciements au Conseil général pour avoir voulu adopter la proposition de M. l'ingénieur en chef.

Camarades. Plus que jamais nous avons besoin de resserrer nos rangs et les liens qui nous unissent pour que nous puissions un jour faire triompher auprès des conseillers généraux nos desiderata.

Que d'obstacles nous avons à surmonter, que d'assauts nous avons à donner, pour arriver à nous assurer la victoire. Assurément la lutte sera longue et pénible ; mais en restant unis nous formerons un bloc indestructible où tous les obstacles viendront se briser.

Nous avons parmi nous des amis dont le dévouement nous est acquis, qui ont compris le malheureux sort du pauvre cantonnier, et sur lesquels nous pouvons compter pour adoucir notre misère.

N'avons-nous pas avec nous M. le Ministre Combes, président du Conseil, et M. le Ministre Maruéjouls.

N'avons-nous pas les Lucien-Cornet, les Bussièrre, et les Bourrat, tous membres de la Commission.

N'avons-nous pas l'inépuisable Directeur, M. Vésone, le révolutionnaire des opprimés, et l'appui des humbles. N'a-

vous-nous pas dis-je, avec nous notre estimé ingénieur en chef, M. Soulié, avec nos bons ingénieurs, M. Bruneau, M. Radet, tous membres d'honneur de notre société et tant d'autres encore dont les noms m'échappent.

Camarades, Si j'ai tenu à vous citer quelques noms de nos bons amis, c'est pour vous prouver que nous ne sommes pas une quantité négligeable et que ces hommes pleins de sollicitude pour les humbles sauront défendre notre cause.

Notre cher Directeur M. Vésone nous a dit bien des fois, chers cantonniers, que si vous vous plaigniez c'était votre faute ; ne restez pas isolés car un homme isolé n'est rien dans la société, groupez-vous, unissez-vous ; ce n'est qu'en vous groupant en vous solidarissant que vous ferez valoir vos justes revendications.

En effet, plus nombreux nous serons, plus nous aurons de l'influence auprès des pouvoirs publics. C'est pourquoi je vous dis à mon tour : camarades, plus de peur, plus d'hésitation nos chefs nous montrent l'exemple ; oserions-nous les abandonner, alors qu'ils font leur possible pour améliorer notre sort. Ce serait vraiment de notre part, montrer peu d'estime et de sympathie à leur égard ; faisons preuve de bon sentiment en imitant leur exemple et la victoire nous est assurée.

Tous pour un, et un pour tous, voilà notre devise. Vive la République.

Le discours du dévoué président, M. Rascouaille, a été l'objet de vives acclamations de la part des membres de l'Assemblée.

Le secrétaire M. Ayot a ensuite rendu compte de son mandat au Congrès de Paris et le trésorier M. Rigal a donné connaissance de la situation de la caisse jusqu'à ce jour.

L'Assemblée a adressé des félicitations à MM. Ayot et Rigal pour le dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur mandat.

LE BANQUET

La réunion fut terminée à midi. Les cantonniers se rendirent dans la salle des Variétés où un banquet était servi.

250 convives prirent part à cette agape fraternelle que présidait M. Soulié, ingénieur en chef. A la table d'honneur étaient assis : MM. Bourrat, Pams, députés des Pyrénées Orientales, Rey, député du Lot, Costes, sénateur, Talou Conseiller général, Bauzin, chef de cabinet, délégué du Préfet, Mazières, Cayla, Gélis, Aymard, Pagès, conseillers d'arrondissement, Bruneau, Radet, ingénieurs ordinaires, Rascouailles, président de l'Amicale des Cantonniers.

Les représentants des journaux la *France du Sud-Ouest*, la *Dépêche*, la *Petite Gironde*, l'*Union Républicaine du Lot*, le *Journal du Lot* invités, assistaient à cette fête.

Un repas plantureux, servi excellemment par l'hôtel Margoutelle a été fort goûté par les nombreux convives.

Au dessert, M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales prend le premier la parole.

Il donne connaissance de la dépêche suivante envoyée par M. Vésone, directeur du journal *Le Cantonnier*.

« Prière être mon interprète auprès braves camarades du Lot, qu'ils reçoivent de vives félicitations pour leur zèle et pour leur constance avec Rascouaille, Rigal, Ayot. Leur association marche à la tête du mouvement généreux qui se produit. Honneur à ces vaillants, honneur surtout et reconnaissance à M. Soulié, ingénieur en chef, l'homme doux et bon aux humbles. Avec assistants je crie : Vive Soulié, vive Conseil général, vivent cantonniers du Lot et plus que jamais vive union et République démocratique et sociale.

» Jean VÉSONE »

La lecture de ce télégramme est saluée de vigoureux applaudissements.

M. Bourrat adresse ensuite son salut aux braves travailleurs qui l'entourent ; vous ne vous attendiez pas, dit-il, que je vienne vous rendre compte de mon mandat de membre de la commission extraparlimentaire des travaux publics ; mais je viens vous dire que si à la commission nous n'avons pas obtenu pour vous tout ce que vous demandiez, votre sort a été bien amélioré.

Voilà situation, en effet, qui était si précaire sous l'empire s'est sensiblement relevée, puisque de 33, 35 à 38 fr. vos salaires sont passés à 52, 56, 60 fr. ; ce n'est pas encore brillant mais c'est un résultat que vous devez à la République.

Tout n'a pas été fait cependant, il convient que l'on fasse encore davantage ; toutefois je vous le dis, vous n'obtiendrez quelque chose que par le groupement.

On n'a pas pu obtenir que vous

soyez classés parmi les fonctionnaires : on vous considère comme des ouvriers. C'est pourquoi, du moment que vous êtes ainsi classés, il convient que vous bénéficiez de la loi sur les syndicats ouvriers.

Il faut que vous soyez ou les uns ou les autres.

C'est pour ces motifs que vous devez vous unir, chacun de vous, dans sa sphère de la propagande en faveur du groupement syndical.

M. Bourrat se félicite de voir combien la plus franche cordialité existe entre les chefs et les employés, il rend hommage à la bienveillance qui anime l'ingénieur en chef à l'égard de ses subordonnés ; puis, faisant appel à l'esprit de solidarité qui doit présider dans l'Amicale des Cantonniers. M. Bourrat termine en disant : « Venez-vous que si la République a des devoirs envers vous, vous aussi vous avez envers elle : vous devez l'aimer, la défendre, la soutenir. »

Une longue ovation est faite au député des Pyrénées Orientales dont le discours fut haché par de chaleureux applaudissements.

M. Rascouaille, président de l'Amicale parle ensuite en ces termes :

DISCOURS DE M. RASCOUAILLE
Camarades,

Après le discours de notre ami M. J. Bourrat, député des Pyrénées-Orientales membre de la commission d'enquête des cantonniers, je n'ai rien à ajouter si je ne devais être votre interprète pour remercier au nom de l'amicale du Lot notre ami M. Bourrat pour le zèle et le dévouement qu'il apporte à la défense des revendications justes des cantonniers.

Camarades, la réunion d'aujourd'hui est la marquée sympathie que nos dignes représentants ont bien voulu nous adresser en répondant à notre invitation dans cette grande fête.

Beaucoup d'autres ont le regret de ne pouvoir y assister et me prient par leurs lettres d'être leur interprète auprès de vous pour vous présenter leurs excuses ; toutes sont pleines de sympathies pour notre cause et tous feront leur possible pour l'amélioration de notre sort. Comme ces lettres sont très nombreuses vous voudrez bien m'excuser de ne pas en faire la lecture et de ne vous citer que les noms de ceux qui nous les adressent : MM. Cocula, Pauliac, sénateurs, Vival et Lachèze députés, Boudou, Larnaudie, Feyt, conseillers généraux, Lucien, ingénieur ordinaire à Figéac, Hugué, Cornet, Bussièr, Lanve tous trois députés, voilà chers camarades les noms de ceux qui ont le regret de ne pouvoir être de nos jours aujourd'hui. Qu'il me soit permis au nom de l'Amicale des cantonniers du Lot, de porter un toast en l'honneur de nos représentants. Je lève mon verre en l'honneur de MM. Costes sénateur, Rey député, Bourrat et Bauzin chef de cabinet ici présent représentant M. le Préfet. Je lève mon verre en l'honneur des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement qui ont bien voulu nous honorer de leur présence dans ce grand jour de fête ; je lève également mon verre en l'honneur de notre estimé ingénieur en chef M. Soulié président d'honneur et MM. les ingénieurs M. Bruneau et M. Radet, et à M. Harém tous membres de notre société. Je lève mon verre en l'honneur de notre chef et infatigable M. Véron directeur du journal le Cantonnier et à M. le député Bourrat membre de la commission des cantonniers, enfin à tous ceux qui plaident la défense commune des déshérités de la société.

Je lève mon verre à la prospérité de notre association et à la grandeur de la République démocratique et sociale.

Vive la République démocratique et sociale !

De vives acclamations saluent les paroles du sympathique et dévoué président.

M. Soulié, ingénieur en chef parle ensuite en ces termes :

Messieurs les chefs-cantonniers et cantonniers.

Je vous remercie tout d'abord de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à présider ce banquet. Votre choix m'a rendu bien heureux, car c'est une preuve que vous appréciez tout l'intérêt que je vous porte.

À côté des associations fondamentales, la famille et la patrie, les hommes ont toujours essayé d'en former d'autres fondées sur des besoins communs et ayant pour but l'amélioration du sort de chacun d'eux.

Sous l'impulsion ardente, d'un homme de cœur et de talent, vous venez d'entrer dans cette voie ainsi que tous vos camarades de France et je ne peux que vous en féliciter.

Vos chefs, déjà depuis longtemps, sont réunis par des liens étroits ; vous n'ignorez pas en effet que les ingénieurs font tous partie de l'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique et de celle des ingénieurs ; les conducteurs et les commis appartiennent aussi à des associations analogues. C'est vous dire que non-seulement tous vos chefs doivent trouver bien naturel que vous vouliez les imiter, mais même qu'ils doivent faire tous leurs efforts pour vous encourager dans cette voie.

La Société Amicale des Cantonniers du Lot a bien voulu me désigner comme son président d'honneur ; suivant le mot de l'un de vous, c'était un père de famille que vous choisissiez.

Permettez-moi à ce titre, de vous donner deux conseils :

Le premier, c'est d'imiter la règle de conduite suivie par les associations de vos chefs, règle qui doit être bonne puisqu'elle a toujours produit d'excellents résultats ; elle consiste tout simplement en ceci :

« Votre association ne doit s'occuper que des questions pour lesquelles vous l'avez fondée, c'est-à-dire l'étude des mythes pouvant produire par une étroite solidarité entre vous, une amélioration continue de vos salaires et de vos retraites. »

Le deuxième conseil, c'est de montrer beaucoup de patience et de ne pas obtenir ce que peu à peu, avec le temps, la solution complète de vos légitimes revendications.

Les cantonniers du service vicinal notamment, sont encore dans un état d'infériorité manifeste vis à vis de leurs frères du service des routes nationales, quoiqu'avec le bienveillant concours du Conseil Général, j'ai pu uniformiser leurs salaires et assurer aux jeunes une majoration importante de retraite.

Que les anciens ne désespèrent pas et qu'ils veuillent bien compter sur la sollicitude de l'Assemblée départementale et sur mon dévouement à leur cause.

Je suis heureux en terminant de vous adresser des félicitations sur la manière dont vous remplissez vos fonctions. Vous avez presque tous d'excellentes notes. Continuez comme par le passé à satisfaire vos chefs, à prêter aide et assistance aux voyageurs et à faire mentir le dicton qui prétend que le public a été créé pour servir les fonctionnaires et non les fonctionnaires le public.

Messieurs les chefs-cantonniers et cantonniers, je bois à la prospérité de votre association amicale.

De chaleureux applaudissements et d'unanimes cris de « Vive l'ingénieur en chef » accueillent ses paroles.

M. Costes prend à son tour la parole.

Il remercie les cantonniers de l'invitation qui lui a été adressée, de l'accueil qui lui est fait et exprime à tous ses sympathies sincères.

Il étudie la question des rapports entre employeurs et employés, et déclare que plus que tous autres le gouvernement et les départements doivent se montrer bons patrons en payant aux ouvriers un salaire convenable en rapport avec le travail fourni et les exigences de la vie et en assurant aux travailleurs une retraite pour la vieillesse.

La République doit avoir pour but l'ascension des humbles vers une situation toujours meilleure.

Elle ne failira pas à sa tâche.

M. Costes félicite les cantonniers d'avoir su se grouper pour faire valoir leurs justes revendications.

Il boit à la prospérité de l'Amicale, du président de cette charmante fête : M. Soulié ; à la République sociale.

M. Costes est vivement applaudi.

Puis, M. Rey parle en ces termes :

Il remercie le bureau de l'Amicale pour l'honneur qu'il lui a fait en l'invitant à ce banquet, ce qui lui fournit l'occasion d'apporter sa sympathie aux dévoués travailleurs.

La profession de médecin qu'il a exercée lui a permis d'apprécier le mérite de nos cantonniers : pendant trente ans, il a parcouru les routes pour les besoins de ses fonctions, et il a toujours trouvé, été comme hiver, ces excellents travailleurs disposés à prêter aide au voyageur.

M. Rey dit les réformes dont il s'est occupé à la Chambre et au Conseil général en faveur des cantonniers, et toujours il a soutenu leurs intérêts.

Il parle de la dernière réforme apportée dans la situation des cantonniers par le Conseil général, et il indique qu'à partir de ce jour, les cantonniers jouiront d'une retraite qui s'élèvera de 500 à 600 francs.

M. Rey compare ensuite la situation des ouvriers agricoles à la journée et celle des cantonniers, et il montre qu'aujourd'hui ceux-ci seront à l'abri de la misère pendant leur vieillesse.

Ces réformes étaient nécessaires ; les cantonniers les doivent à la République, et M. Rey espère que la République fera encore plus.

Des braves prolongés saluent les paroles de M. Rey.

M. Bauzin, représentant de M. le Préfet, apporte le témoignage de la sollicitude constante de l'Administration préfectorale pour tout ce qui touche aux intérêts que l'Association a mission de défendre.

Il remercie personnellement de l'invitation qu'on lui a adressée et se félicite d'avoir pu se rendre à ce banquet puisque cette fête est mieux qu'une simple réjouissance, une fête avant tout républicaine et démocratique.

Il rend hommage au dévouement de M. Rascouaille, président de l'Amicale et, dit-il, n'est-ce pas la meilleure preuve du succès de l'œuvre que de voir réunis ici, la plupart des représentants politiques du département.

« Un tel concours de sympathies montre suffisamment que si les cantonniers ne sont pas des privilégiés de la richesse, ils ne sont pas non plus des déshérités du sort, et s'ils n'ont pas les sourires de la fortune, ils savent au moins ce que vaut le réconfort des appuis bienveillants et des amitiés sûres. »

Et faisant appel aux sentiments de solidarité fraternelle qui doivent réunir tous les convives de cette fête, M. Bauzin lève son verre en l'honneur du ministre des Travaux publics et boit à la prospérité de l'Amicale des cantonniers du Lot.

Après M. Bauzin, M. Talou, conseiller général de St-Géry, prend la parole.

M. Talou déclare qu'il vient trop tard puisque tout a été dit par les précédents orateurs. Aussi, ajoute-t-il, sans revenir sur chacun des points particuliers qu'on vous a si clairement développés, je me bornerai à reprendre les idées émises dans leur ensemble et les synthétiserai en levant mon verre à l'idée qui a présidé à l'organisation de votre Amicale, c'est à dire à la solidarité ! Je bois à cette vertu démocratique qui fait que chacun, au lieu de se renfermer égoïstement en lui-même, se préoccupe des désirs, des misères et des besoins communs.

Votre association a été organisée dans cet esprit et je retiendrai le mot de M. l'ingénieur qui a déclaré que vos chefs étaient heureux de vous voir entrer dans la voie du groupement syndical. C'est là la parole d'un bon patron qui lui vaut le dévouement et l'affection de tous ses collaborateurs.

Vous pouvez maintenant espérer la réalisation de toutes vos justes revendications puisque vous êtes sérieusement organisés et soutenus.

Mais il n'est pas encore suffisant

d'avoir travaillé pour vous-mêmes : vous devez répandre dans les campagnes, — trop fermées aux idées de progrès — les idées qui vous sont chères.

Alors, par votre action, peu à peu, vos voisins, les travailleurs agricoles, qui souffrent et peinent, constatant combien est précieuse cette vertu de la solidarité que vous mettez en pratique, s'organiseront à leur tour en puissantes associations qui sauront exiger les réformes sociales que le pays attend depuis longtemps (longues acclamations.)

M. Talou termine en buvant à la solidarité démocratique et aux cantonniers (applaudissements prolongés.)

Après le discours de M. Talou qui fut vigoureusement applaudi, M. Rascouaille, président de l'Amicale des cantonniers, fit connaître à l'assemblée la situation malheureuse d'un collègue et demanda l'autorisation de faire une quête en sa faveur.

Chacun approuve cet excellent acte de solidarité et contribue au soulagement du malheureux.

La réunion prit ensuite fin à 3 heures, et tout le monde se retire heureux d'avoir assisté à une telle fête démocratique dont nous félicitons les organisateurs et notamment M. Rascouaille, le dévoué président de l'Amicale, qui mérite en outre de vifs éloges pour le zèle qu'il apporte dans l'œuvre qu'il préside pour l'amélioration du sort des cantonniers.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Pour faciliter cette propagande nous tiendrons à la disposition des abonnés, qui nous en feront la demande, 8 ou 10 exemplaires du journal (Numéro à paraitre).

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Pour faciliter cette propagande nous tiendrons à la disposition des abonnés, qui nous en feront la demande, 8 ou 10 exemplaires du journal (Numéro à paraitre).

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Abonnements Remboursables

Tout abonné qui nous fera parvenir cinq abonnements de ses amis ou connaissances, aura son abonnement remboursé. Il n'aura pour cela qu'à nous faire parvenir le montant de quatre abonnements en nous donnant les noms et adresses des cinq abonnés qu'il aura créés. Ces nouveaux abonnés pourront eux aussi jouir de ce même avantage.

Liste Costes

Au dernier moment on nous communique la liste que le maire présentera aux élections.

Elle est ainsi composée :

- 1 Costes, maire.
- 2 Mazères, 1^{er} adjoint.
- 3 Parazines, 2^e adjoint.
- 4 Combarieu, conseiller sortant.
- 5 Delpech, id.
- 6 Rouffi, id.
- 7 Combelles, id.
- 8 Tassart, id.
- 9 Périé, id.
- 10 Vinel, id.
- 11 Lacroix, id.
- 12 Delbru, id.
- 13 Besse, id.
- 14 Vincens, id.
- 15 Rous, id.
- 16 Cagnac, id.
- 17 Fournié, id.
- 18 D'Arquier, id.
- 19 D'Gélis, id.
- 20 Carlin, conducteur des Ponts et C.
- 21 Philippon, proc. de la République.
- 22 Lescale, commis des Ponts et C.
- 23 Durranc, notaire.
- 24 Ressayrot, rentier.
- 25 Sémir, empl. de la Maison Cayla.
- 26 Lizot, débitant de tabac.
- 27 Tardieu, horticulteur.

Dès aujourd'hui nous tenons à déclarer que cette liste — qui ne comprend pas même un nom d'ouvrier — ne donne pas satisfaction à la masse des électeurs.

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

Ce faisant, nous irons au devant des désirs intimes que l'on n'ose pas avouer..... mais que l'on ne niera pas !

Nous dirons pourquoi, en même temps que nous indiquerons quels sont les noms que les électeurs républicains ont le devoir de rayer pour les remplacer par d'autres que nous désignerons.

M. Laporte donne ensuite lecture de son rapport sur le résultat de session de l'association du Midi et du Sud-Ouest tenu à Toulouse au mois de décembre 1903.

Acte est donné du dépôt de ce rapport qui sera inséré dans le prochain Bulletin.

Après avoir donné connaissance de l'envoi fait par la Société Protectrice des animaux, d'une médaille d'argent, de deux médailles de bronze et de cinq mentions honorables, destinées aux personnes coutumières de bons traitements envers les animaux qui leur sont confiés, M. le président lève la séance.

Conférences de la Mairie

Mercredi prochain 20 avril, à 8 h. 1/2 du soir, M. Aillet, le distingué professeur de philosophie du lycée, continuera son étude du théâtre d'Ibsen, par une conférence sur : *Maison de Poupée*, drame moderne en trois actes (Ibsen et le féminisme).

Sports

La grande manifestation sportive que le *Journal* organise dans tous les départements et à Paris pour les corporations, aura lieu pour notre département, le 24 avril prochain. Les départs de ces épreuves auront lieu pour la course cycliste, de Cahors à Figéac par Gourdon, avec arrêt de plusieurs heures dans cette ville à 7 heures du matin de Cahors et pour la course pédestre de Cahors à Luzech et retour, à 8 heures du matin.

20 prix sont attribués à chaque épreuve dont une bicyclette au premier et garniture de cheminée au second, en outre, voyage à Paris aller et retour aux frais du *Journal* pour les 2 premiers lauréats de chaque course.

Les engagements sont reçus dans les préfectures et sous-préfectures ainsi qu'à Luzech, chez les dépositaires du *Journal* à partir de lundi 18 avril et sont absolument gratuits.

Nous espérons que toutes les sociétés sportives du département ne manqueront pas de se rendre à cet appel, l'énergie et l'endurance de nos représentants, nous font espérer une chaude lutte à la finale qui doit se courir à Paris le 17 juillet prochain avec les lauréats des 85 autres départements.

Tribunal correctionnel

Séance du 8 avril 1904

Tressé et outrage aux agents — Le nommé Rumeau Jacques, âgé de 52 ans, journalier sans domicile fixe, dont le casier judiciaire est orné de 17 condamnations, s'entend condamner à 1 mois de prison pour outrages aux agents de la force publique, à commandant la force publique et ivresse.

Vagabondage. — Le nommé Pape Alfred, âgé de 60 ans, sans profession et sans domicile fixe, dont le casier judiciaire, encore mieux garni que celui du précédent, est émaillé de 41 condamnations, s'entend condamner à 45 jours de prison pour vagabondage.

Infraction à la police des chemins de fer. — La nommée C... Germaine, âgée de 23 ans, ménagère à Bouziès, Haut, inculpée d'introduction et de circulation dans l'enceinte du chemin de fer, est condamnée à 2 fr. d'amende avec bénéfice de la loi Béranger.

Infraction à la police du roulage. — Le nommé Bouyssou Alfred, 26 ans, cultivateur à Promilhans, inculpé d'infraction à la police du roulage est condamné pour défaut d'éclairage à 5 fr. d'amende et pour refus de s'arrêter à 16 fr. d'amende, le tribunal le fait bénéficier de la loi de suris, pour la 2^e amende seulement.

Parure réclame, création de la bijouterie des Diamants Régent, installée allées Fénélon à Cahors, pour 15 jours seulement. (3 bijoux, boucles d'oreilles argent, bague et broche pour la modique somme de huit francs.)

CONSEIL GÉNÉRAL

Séances du 16 avril 1904 (soir)

PRÉSIDENCE DE M. PAULIAC

La séance est ouverte à 1 h. 1/2, sous la présidence de M. Pauliac, président.

M. Talou, secrétaire, procède à l'appel nominal.

M. Longueuch, au nom de la commission des finances, propose de voter une somme de 400 fr. pour la création d'une bourse d'internat à des écoles d'infirmières. Adopté.

MM. le Préfet et l'Inspecteur d'Académie demandent l'acquisition de trois machines à écrire dont le coût s'élèverait à 1.800 francs.

Le rapporteur demande l'ajournement de la solution de cette question.

M. le Préfet dit que des machines de la maison Remington étant à l'essai dans les bureaux de la Préfecture, il serait urgent de faire connaître à cette maison les conclusions du Conseil général.

M. Vival dit qu'il y a d'autres systèmes de machines ; il serait bon de prendre des renseignements.

Le Conseil adopte les conclusions de la commission, qui tendent à l'ajournement.

Autorisation est donnée au Préfet pour la vente des vieux papiers.

Le Conseil général vote 1.000 francs pour la rectification du chemin de grande communication N° 34, au lieu dit « côte de Gamot ».

Le Conseil ajourne la décision à prendre concernant le vote d'un crédit d'une

somme de 4.200 francs destinée à l'amélioration du chemin de grande communication N° 19, entre le chemin de grande communication N° 12 et la route nationale N° 20.

Une demande de subvention formée par la société agricole et industrielle du Lot est ajournée.

L'hospice de Cahors ayant avancé en 1903 une somme de 600 francs pour le fonctionnement de cet établissement, M. le Préfet demande d'inscrire cette somme au budget de l'assistance médicale gratuite, le département ne supportera toutefois que la dixième de la somme. Adopté.

Acte est donné à M. le Préfet de la communication du procès-verbal de la commission centrale de l'assistance médicale gratuite.

L'examen des propositions de la commission permanente de l'assistance médicale gratuite, tendant à des modifications au règlement et au tarif des médicaments, est ajourné.

M. Malvy communique au Conseil un rapport relatif à l'organisation des services de l'hygiène publique. Malgré le vif désir de la commission des finances de répondre aux sollicitations du Préfet pour l'organisation de ce service, la commission propose l'ajournement au mois d'août de cette question.

M. le Préfet dit qu'il est urgent que cette question reçoive une solution, M. le ministre de l'Intérieur dit de la façon la plus catégorique qu'il n'accorde au département d'autre délai que celui de la présente session ; il inscrira d'office au budget du département les secours qui seront nécessaires au fonctionnement de ce service.

M. Pauliac communique au Conseil un dossier relatif à la construction du chemin de grande communication N° 39, demandé par le Conseil municipal de Laurettes.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Pauliac, Vival, Cocula, Rey, les conclusions de la commission sont adoptées.

M. Relhié communique au Conseil général les résultats des opérations de la caisse d'assurance des planteurs de tabac en 1903; de cette communication il ressort que la caisse distribuera 101.083 francs.

Acte est donné de cette communication.

M. Talou, au nom de la commission des finances, propose au Conseil d'établir le budget. L'exédent des recettes s'élève à 271.445 fr. 77, somme qui servira à pourvoir à diverses dépenses.

Les conclusions d'approuvés sont adoptées.

MM. Couderc, Peyrichou et Talou déposent le vœu suivant :

Le Conseil renouvelle le vœu que le train 1024, partant de Capdenac vers 11 heures du matin, soit mis en correspondance avec le train n° 974 allant sur Libos et partant de Cahors à 12 h 49. Adopté.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 3 heures 20.

La session est close.

« L'Humanité »

C'est hier qu'a paru le nouveau grand journal socialiste quotidien : *L'Humanité*.

M. Jean Jaurès en sera le directeur politique, M. Gabriel Bertrand le secrétaire de la rédaction et l'éditorial sera rédigé par M. Gustave Rouanet.

La collaboration politique comprendra MM. Allemane, Aristide Briand, Eugène Fournière, Louis Revelin, Francis de Pressensé et René Viviani.

La politique extérieure sera confiée à MM. Francis de Pressensé, Lucien Herr, Charles Adler, Jean Longuet, Remy.

Les correspondants de l'étranger seront pour l'Allemagne, M. Südekum, député socialiste au Reichstag; pour l'Angleterre, M. Beer; pour l'Autriche-Hongrie, M. Friedrich Hertz; pour la Belgique, M. Furnémont, député socialiste à la Chambre des représentants; pour l'Italie, M. Bissolati, député socialiste au Parlement italien; pour la Suisse, M. Sigg, député socialiste de Genève.

Le mouvement social sera placé sous la direction de M. Aristide Briand avec, pour collaborateurs, M. André Maurel (communications syndicales), M. Albert Thomas (mouvement syndical en France et à l'étranger), MM. Philippe Landrieu et Marcel Mauss (coopératives), M. Gabriel Ellen (questions agraires et prolétariat paysan), M. Edgard Milhaud (questions économiques).

Le Parlement sera confié à MM. Paul Pottier et Michaël Py; le conseil municipal à M. Eugène Fournière; les tribunaux à M. Henry Bréal.

MM. Amoretti, Daniel Halevy, Gérôme, Parassols assureront les services de la grande information.

La rédaction littéraire de *L'Humanité* sera constituée par MM. Anatole France, Octave Mirbeau, Abel Hermant, Jules Renard, Gustave Geffroy, Tristan Bernard, Georges Lecomte, Jean Ajalbert, Michel Zevacco, Léon Blum, Henry de Jouvenel, B. Marcel, Alfred Athis, Louis Vauxelles.

La Chronique de l'Enseignement sera signée par M. Gustave Lanou, la Chronique Scientifique et Industrielle par M. J.-L. Breton; la Chronique Médicale par Etienne Burnet.

Arrondissement de Cahors

Calvignac. — Adjudication. — Une adjudication pour la construction du chemin vicinal ordinaire n° 6 de Calvignac, dont le montant de la dépense s'élèvera à 11.387 fr. 89, aura lieu le 21 mai 1904, à 11 heures du matin, à la Préfecture du Lot.

Luzech. — Gauche... Droite! — Connaissez-vous, amis lecteurs, M. Derruppé? Non, n'est-ce pas?

Cela est très regrettable, car vous ignorez un spécimen d'élite et de candidat d'un genre plutôt... spécial. Combons donc la lacune.

Au physique, M. Derruppé est gros, trapu, lourd. Il a le teint basané, la face rubiconde avec deux yeux ronds, tout ronds comme les yeux d'un aigle, mais plus ternes et surtout moins pénétrants.

D'esprit obtus, de caractère maussade, l'homme est plutôt taciturne et d'un abord difficile.

Il répond au prénom guerrier de Martial — il n'a pas cependant l'allure militaire — et à celui plus doux et plus expressif de Marsiaulou qui lui donnent nos braves paysans.

Il est conseiller municipal par la volonté des républicains, car M. Derruppé... Martial figurait, en 1900, sur la liste des démocrates. A cette époque, il signa le programme carrément républicain et il fit même la campagne avec une énergie qu'on ne lui connaissait pas. On se rappelle encore la vigueur qu'il déploya pour fustiger les réactionnaires de tout acabit.

Il y a quelques jours, Marsiaulou, as-

sista, chez M. Lapeyrère, à la réunion préparatoire pour la formation de la liste radicale. Il émit des avis, donna des conseils et promit tout son concours. Une fois de plus, il accepta de combattre sous les plis du drapeau de la République démocratique.

On nous affirme aujourd'hui que Martial abandonne son parti et passe à l'ennemi.

Il sera candidat au Conseil municipal, mais sur la liste bariolée de M. Delmouly qu'il combattit avec acharnement en 1900 et 1902.

Cette conduite ne surprend ni ne déconcerte les républicains. On sait très bien aujourd'hui que M. Derruppé, en acceptant le programme républicain, avait fait un coup de tête pour servir un intérêt personnel. Par tempérament, par éducation et par goût il est conservateur et surtout clérical. C'était un égaré au milieu de nous. A plusieurs reprises d'ailleurs il avait rompu ses engagements et s'était détaché ostensiblement de ses amis pour voter, au conseil des propositions antirépublicaines. Ce n'est donc point une perte que nous avons à déplorer... au contraire. C'est une épuration pour notre parti trop souvent gangrené par des pseudo-républicains. Débarassés de ce membre dangereux, de ce poids mort qui le gênait, les républicains pourront hardiment aborder la lutte, le front haut, et conduire à la victoire le drapeau de la vraie République.

Mais cet acte, brusquement accompli par un homme qui avait réussi à capter la confiance de nos concitoyens, par une réputation surfaite de sincérité et de conviction, mérite d'être signalé à l'opinion publique et soumis à la méditation des républicains.

M. Derruppé, d'une allure qui n'a rien de martial, je vous assure, est passé à l'ennemi au moment décisif de la lutte. Il a trompé le parti, il a trompé la confiance de ses électeurs, il a accompli un mauvais acte politique. Il s'est allié à ses adversaires de la veille qui se réjouissent, oh combien! de la désagrégation du bloc républicain. Que nos hommes de l'Action Libérale ne se hâtent point de triompher! Nous leur cérons avec plaisir cet ex-républicain que tous les démocrates repousseront le 1^{er} mai. Qu'ils s'en accommodent s'ils veulent, c'est leur affaire. Nous leur souhaitons même qu'ils n'aient point à se repentir plus tard de l'avoir accueilli!

Quant à nous, républicains sincères, défendons-nous. Luttons, combattons, agissons! L'heure est grave et périlleuse. L'ennemi du progrès social est à nos portes: unissons-nous, ayons conscience de nos devoirs et de notre force, démasquons les faux républicains pour le triomphe de la République du peuple, de cette République de réformes sociales prédite par Gambetta, que nous appelons de tous nos vœux et dont nous devons hâter l'avènement.

Jean des VIGNES.

Bruits tendancieux. — Nos bons cléricaux aux abois, prennent facilement leurs rêves pour des réalités. Depuis qu'ils ont accueilli avec empressement l'ex-républicain que les sincères démocrates repousseront, ils voient le parti républicain disloqué et ils s'empressent, dans le but qu'on devine, de lâcher des canards auxquels nous nous empressons de couper les ailes.

C'est ainsi qu'ils vont affirmer que M. Cavalie, de Combeopujade, conseiller républicain sortant, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

Que nos amis se rassurent. Le bloc républicain est plus solide que jamais. M. Cavalie comprend qu'il est de son devoir de rester au poste de combat au moment décisif. Nous n'en attendions pas moins de ce vieux lutteur animé du plus pur esprit républicain anticlérical.

Les candidats de l'Action Libérale, bizarrement accouplés à ceux de la Patrie Française, trouveront en face, comme toujours, aux côtés de ses amis politiques qu'il ne veut pas abandonner au moment du péril, M. Cavalie, de Combeopujade.

Et le bloc républicain invulnérable, parce que très uni, repoussera l'assaut suprême que les forces coalisées de la réaction cléricale veulent donner à la République démocratique.

Nous sommes heureux d'annoncer aux braves et vaillants cultivateurs de nos campagnes qui sont avides de réformes patiemment et longuement attendues, que la liste républicaine, la seule qui puisse défendre leurs intérêts et faire triompher leurs revendications légitimes, est prête et qu'elle paraîtra dans quelques jours.

Jean des VIGNES.

Montcuq. — Chemin de fer de Cahors à Moissac. — Nous recevons d'un de nos amis de Montcuq une correspondance nous demandant la solution intervenante à la suite de la dernière séance du Conseil général au sujet du chemin de fer de Cahors à Moissac.

Les comptes-rendus des journaux n'étant pas très explicites et quelques-uns étant contradictoires, nous donnons les conclusions très exactes proposées par la commission des travaux publics et adoptées par le Conseil général.

Gramat. — Conseil municipal. — Séance extraordinaire d'avril. — Présidence de M. Delor, premier adjoint.

Le Conseil vote une subvention de 200 fr. pour le concours de la race ovine

des sacrifices consentis par les communes pour la construction de la ligne de Cahors à Moissac, mais étant donné qu'il existe encore un déficit de 23.750 fr., le Conseil général invite le Préfet à faire un nouvel appel aux communes en vue de les engager à augmenter leur subvention de manière à combler ce déficit et à parfaire la somme de 281.000 fr. demandée par le ministre des Travaux publics, pour soumettre cette ligne à la déclaration d'utilité publique.

Prayssac. — Remerciements de M. Pelletan. — On sait qu'à la suite du banquet démocratique de Prayssac, une adresse de félicitations fut adressée au président du Conseil, à MM. Pelletan et Chaumié.

M. A. Vittone, chef du secrétariat particulier de M. Pelletan, vient d'adresser au nom du ministre de la marine, la lettre suivante à M. de Monzie, chef du cabinet de ministre de l'Instruction Publique, qui, présidant les fêtes d'inauguration de l'école publique de Prayssac, avait été chargé de remettre l'adresse de félicitations au président du Conseil et au ministre de la marine et de l'Instruction publique:

MINISTRE Paris, le 14 avril 1904. DE LA MARINE

CABINET DU MINISTRE

Mon cher ami,

M. le Ministre de la marine me charge de remercier, en son nom, le groupe de citoyens qui lui a adressé, par votre cordiale entremise, un ordre du jour de confiance et de sympathie.

Je vous prie de vous faire l'interprète de M. le Ministre de la marine auprès des bons démocrates du Lot qui ont, l'autre jour, manifesté leur fidèle dévouement à la République.

Agrez, mon cher ami, la nouvelle expression de ma vive amitié.

Le Chef du Secrétariat particulier, A. VITTONÉ.

Soturac. — Service télégraphique. — Par décision en date du 14 avril 1904, le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique municipal à Soturac.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC

Abondance des matières nous met dans la nécessité de renvoyer à jeudi la 2^e lettre à l'abbé Germain.

Cajarc. — La situation. — Dimanche dernier le Comité républicain s'est réuni à 2 heures et demie dans la salle de la mairie.

Au début de la séance on procéda au vote, par bulletin secret, pour l'admission au Comité de quatre nouveaux postulants.

A l'unanimité des suffrages, ils sont acceptés. L'appel nominal est fait ensuite et de nombreuses abstentions sont constatées: 32 membres sont présents dans la salle.

M. le président, dans un très bon discours, fait l'éloge du petit groupe « le Proletaire » ou, dit-il, il ne voit qu'un noyau de parfaits honnêtes gens et affirme ses principes républicains d'une façon des plus nettes.

Il termine en disant qu'il respectera toujours les idées d'autrui, mais qu'il réclame pour lui-même le même droit.

Une ovation sympathique est faite à l'orateur pour son attitude énergique.

Il est ensuite procédé à la nomination d'une commission composée de 8 membres qui sera chargée de former une liste républicaine.

Au premier tour de scrutin 6 noms obtiennent la majorité des suffrages.

Un deuxième tour a lieu pour compléter la liste et 3 noms sont de nouveaux inscrits, car un des premiers élus a décliné (et nous ne pouvons comprendre pourquoi) l'honneur qu'on voulait bien lui faire.

La Commission, définitivement composée reste ensuite seule, pour délibérer sur la marche à suivre.

A l'unanimité elle décide de remettre en ligne l'ancienne liste républicaine qui, en 1900, sut triompher de toutes les réactions.

J'envoie, sans réserves, toutes mes félicitations à la Commission qui a su ainsi trancher toutes les difficultés et amener le parti républicain sur un terrain d'union.

Mais il faudrait, pour que l'œuvre fût efficace, que M. Cassayre, sacrifiant ses ambitions personnelles à l'intérêt supérieur de la cause républicaine, voulût bien se retirer momentanément de la lutte, car, il ne l'ignore pas, il est et sera encore la pierre d'achoppement sur laquelle viendront se briser toutes les combinaisons d'entente.

R. VANCHE.

Arrondissement de Gourdon

Gramat. — Conseil municipal. — Séance extraordinaire d'avril. — Présidence de M. Delor, premier adjoint.

Le Conseil vote une subvention de 200 fr. pour le concours de la race ovine

des Causses du Lot, et prend l'engagement de subvenir à tous les frais d'organisation matérielle et d'installation du concours.

Le Conseil émet ensuite le vœu que la Compagnie d'Orléans installe à la gare des marchandises, en raison des grands travaux qui vont s'ouvrir à Gramat, une grue fixe.

Bouleurs continuels. — Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), le 16 juin 1902. Depuis cinq ans je souffrais de douleurs continuels; j'ai trouvé un grand soulagement dans l'emploi des Pilules Suisses et du Baume Victor. PERREUX. (Sig. lég.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages en Espagne

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

En vue de faciliter les voyages en Espagne, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les Compagnies espagnoles intéressées, a réduit dans une mesure importante les prix des billets aller et retour délivrés au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets sont délivrés dès maintenant jusqu'au 15 Mai et sont indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus.

Les prix sont les suivants :

1^o Pour MADRID prix, 150 francs en 1^{re} classe, 105 francs en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

Les porteurs de ces billets trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à des prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Séville, Salamance, Tolède, Aranjuez et Guadalupe.

2^o Pour SÉVILLE, prix, 190 francs en 1^{re} classe, 135 francs en 2^e classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Bayonne, Saint-Sébastien, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo et Cordoue.

Les porteurs de ces billets trouveront à Séville des billets d'excursions valables pour 30 jours, Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, sont émis du 20 Mars au 30 Avril, aux prix très réduits de 63 pesetas en 1^{re} classe et de 47 pesetas en 2^e classe (le peseta vaut environ 0 fr. 74 c.).

Les voyageurs munis de billets de 1^{re} classe pour Madrid ou Séville auront la faculté de prendre jusqu'à la Madrid train de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectué dans ce train.

Bibliographie

Librairie HACHETTE et C^o, 79 boul. St-Germain, Paris.

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les Origines jusqu'à la Révolution

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ERNEST LAVISSE

Vient de paraître :

Tome VI, 1^{re} partie (Fascicule I).

LA REFORME ET LA LIGUE

L'EDIT DE NANTES (1559-1598)

Par M. J.-H. MARIEOL

Professeur à l'Université de Lyon

L'Histoire de France sera publiée en 72 fascicules d'environ 90 pages chacun, à 4 fr. 50 le fascicule.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 16 avril 1904.

« Naïa » Courrier du dimanche. — Camille Flammarion : La terre tourne-t-elle? — Gyp : Cloelo (suite). — André Theuriot : La Sœur de lait (suite) — Pierre Saes : La course aux millions (suite). — Louis Jacolliot : Voyage aux Pays mystérieux (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2455 du 16 Avril 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

La semaine de Pâques au Palais. — Enlèvement du triptique de Memming à la 1^{re} Chambre de la Cour de Paris.

Dernier portrait de la Reine Isabelle d'Espagne. — Exposition du corps. — Cabinet de travail de la Reine. — Le Palais de Castille.

Répétition au Théâtre Sarah-Bernhardt : M. Lavedan. — M. Lenôtre. — M^{me} Sarah. — M. Guy.

Expédition anglaise au Thibet. — La mission à Tuna. — Refus de la recevoir à Kambajong.

neur. — Le lieutenant Privat. — La Duchesse d'Aoste.

La Cavalière. — Retour du Capitaine Lenfant. — L'enseigne de vaisseau Delavoie. — Le Maréchal des logis Lahure.

Nice et Monaco. — Première Exposition automobile de Nice. — Les Canots automobiles à Monaco. — Embarcations au mouillage. — Le « Tréfle à 4 ». — An repos. — Démarrage. — Virage au départ.

La « Princesse Elisabeth » en marche. — « Titan III » — « Moustique ». — « Allo III ». — Portrait de Pérignon. — M. Pitre, organisateur de la réunion de Monaco. — « Vas-y ».

Roman illustré : Papa, par J. Berr de Torique.

Échecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

LES FÊTES D'ARLES

Du Monde Illustré :

Pour la première fois, dimanche dernier, après une sorte de répétition générale, qui eut lieu l'an passé entre intimes, on a célébré à Arles les Fêtes parthéniennes dues à l'initiative du grand poète Frédéric Mistral.

Toutes les jeunes filles du territoire provençal, qui revêtaient pour la première fois la costume arlésien, étaient conviées à venir en Arles recevoir des mains de l'auteur de *Mercè* un diplôme constatant qu'elles prenaient le costume provençal et qu'elles s'engageaient à le porter toute leur vie; on devait en même temps leur remettre un bijou, une broche avec une tête de Provençal en camée, en souvenir de ce beau jour.

Quatre cents jeunes filles ont répondu à l'appel de Mistral. La cérémonie a eu lieu dans les ruines du Théâtre antique où parmi les débris épars des marbres deux colonnes jumelles sont seules restées debout, formant avec l'architrave qui les unit une sorte de lyre d'une ligne admirable.

Ce fut la Fête de la jeunesse, de la beauté, de la poésie. Les jeunes filles, parmi lesquelles on remarquait celles des Saintes-Maries-de-la-Mer, en pleine Camargue, venues en croupe sur les chevaux avec les *gardians*, chantèrent un poème de circonstance au Mistral, poème que nous avons la bonne fortune de reproduire et qui débute ainsi devant le Maître aux applaudissements enthousiastes de la foule, évaluée à vingt mille âmes, qui ne se lassait pas d'admirer l'harmonieuse théorie qui semblait venue en droite ligne du Parthénon.

La fête a eu un succès considérable. Toute la Provence s'était levée à la voix de son poète qu'elle a converti à la fin de la cérémonie d'acclamations frénétiques.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré.

HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1012, du 16 avril 1904.

Les pôles voyageurs, par A. de Lapparent. — Tatonage électrique, par D. B. — Locomotive routière « Le Pédral », par Henry Bourgeois. — Société française de physique, par J. Laffargue. — La tiare des papes, par Henri Coupin. — L'automobilisme nautique, par D. Lebois. — Les vertus des pierres précieuses, par L. de Launay. — Une station électrique à gaz, par Daniel Bellet. — Lézard apprivoisé, par Alb. Tissandier. — Académie des sciences; séance du 11 avril 1904, par Ch. de Villiedin. — La florissence des pommes de terre, par Albert Vilcoq.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Vient de paraître :

ANNUAIRE OFFICIEL

DU DÉPARTEMENT DU LOT

1904

1,50 aux bureaux du Journal du Lot 2 fr. franco par la poste.

Grande Maison à louer

Comprenant un rez-de-chaussée de 4 pièces; un premier étage composé de 5 chambres à coucher, cabinets de toilette, salon, salle à manger, cuisine, vestibule, une grande galerie vitrée, verres de couleurs. Ecurie, chat, remise, Jardin anglais, potager, vigne.

S'adresser à M. Mignot, avenue du Péfier.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'École dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Bordeaux.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

Travail parfait et entièrement garanti

Bulletin météorologique

DATES TEMPERATURE Pression atmosph. DIRECTION du vent

17 Dim. + 25 + 12 758 Couy
18 Lundi + 26 + 12 762.5 Beau
19 Mardi + 28 + 13 760 Beau

Altitude moyenne de Cahors. (Lycée), 158 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Pluie.
D'HERBÉAD
Le propriétaire gérant: A. COUËSLANT.

BOURSE DE PARIS

RENFES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt 97 50
Jouissance 1^{er} av. 1904. tme 97 37

3 0/0 amor. Der. an. 1903. cpt 98 80
Jouiss. 16 avril 1904. tme

Banque de France.....cpt 3890 ..
Action nom. Jouiss. 28 déc. tme

Banque de Paris.....cpt 1100 ..
500 fr. t. p. Jouiss. janv. tme 1096 ..

Crédit Foncier.....cpt 674 ..
500 fr. t. p. Jouiss. janv. tme 675 ..

Crédit Lyonnais.....cpt 1098 ..
500 fr. t. p. Jouiss. 25 mars tme 1095 ..

Société générale. Jouiss. av. cpt 622 50
Est.....cpt 923 ..

500 fr. t. p. Jouiss. nov. tme
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1390 ..

500 fr. t. p. Jouiss. nov. cpt 1385 ..
Midi.....cpt 1165 ..

500 fr. t. p. Jouiss. janv. tme
Nord.....cpt 1765 ..

400 fr. t. p. Jouiss. janv. tme 1770 ..
Orléans.....cpt 1425 ..

500 fr. t. p. Jouiss. avril. tme
Ouest.....cpt 878 ..

500 fr. t. p. Jouiss. avril. tme
Métropolit. 250 f. t. p. Juill. tme 534 ..

Suez act. 500 f. t. p. Janv. tme 4085 ..
— s^{te} civile.....janv. cpt 3080 ..

Proc. Thomson-Houston. j. tme 655 ..
Espagne extér. 4 0/0 av. tme 82 85

Russe 4 0/0 1901.....mars. cpt 93 ..
— 3 0/0 1896.....fév. cpt 75 50

Rio-Tinto..... Jouiss. nov. tme 1334 ..

MINES D'OR

Rand Mines..... 257 ..

Chartered..... 55 50

East Rand..... 180 ..

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISODE LE MOULIN GALANT

VII

Les Motifs de M. Thomas Rupert

— Oh ! s'écria le jeune homme, non, non, Lucienne ne peut en aimer un autre, Lucienne ne peut donner son cœur, car elle me l'a donné...

— Monsieur, dit le vieillard, il me semble que vous osez, devant moi, manquer de respect à ma fille. Personne ne vous a donné le droit, il me semble, de parler d'elle sur ce ton.

— Pardon, monsieur, mais...

— Taisez-vous et sortez, car si vous restiez un moment de plus, je croirais que vos intentions n'étaient pas désintéressées, et que vous voulez profiter de mon infirmité pour me forcer d'entendre vos récriminations.

— Bernard était fier.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Il rejeta l'argent qu'il tenait encore à la main en s'écriant :

— Vous me chassez, soit, nous verrous ! Et il sortit sans ajouter un mot, sans même lancer un regard d'adieu sur Lucienne.

Lorsqu'il fut parti, la jeune fille tomba aux pieds de son grand-père en sanglotant.

— Je l'aime ! je l'aime ! dit-elle. — Malheureuse ! dit le vieillard, si Thomas Rupert t'entendait, nous serions perdus.

Le soir, Lucienne ne quitta pas sa chambre. Bernard eut beau venir errer autour du jardin, en proie à l'anxiété et à la colère, mais Lucienne ne parut pas.

Le pauvre garçon était frappé au cœur, son désespoir était au comble. Il accusait tout le monde, Lucienne elle-même, de le tromper. Ce qu'il aurait voulu savoir surtout, c'était le nom de l'homme qui devait épouser Lucienne. Oh ! celui-là il le haïssait d'avance.

Le lendemain, un commissionnaire vint sonner à la petite maison de M. Berthault. Il portait une caisse en bois.

Il déposa la caisse aux pieds de Rose et disparut sans autre explication.

La caisse, ouverte devant Lucienne, contenait un collier de perles, un bracelet de corail monté sur or, des bijoux et des perles de toute espèce.

Lucienne ne put s'empêcher de jeter un cri de surprise à la vue de tant de belles choses. Il y avait aussi des étoffes superbes. Elle ne put résister au plaisir d'y toucher, elle était femme.

Thomas Rupert survint à ce moment.

— Ah ! ah ! dit-il, je vois, mon enfant, que mon envoi vous fait plaisir ; tant mieux, car je l'ai fait dans cette intention. Voyez-vous, Lucienne, le bonheur est dans les affections du cœur, mais il est aussi dans la fortune. Celle qui sera ma femme aura de tout cela à son gré.

Lucienne était redevenue sérieuse. — Monsieur, dit-elle, je ne suis pas une petite fille qu'on éblouit avec de l'or ou de la toilette, je suis une femme déjà qui a conscience de ses actions ; avant que d'accepter vos présents, avant de répondre à votre demande d'hier, il faut que je vous parle.

— C'est donc bien grave, ce que vous avez à me dire ! ma toute belle, fit Rupert en riant.

— Très grave, dit Lucienne, vous en jugerez vous-même.

— Accordé alors, reprit le banquier ; un tête-à-tête avec nous, mais c'est pour moi un bonheur inespéré.

Tout en disant cela le tentateur avait pris dans sa main une coiffure de diamants et la posa sur les cheveux de la jeune fille en guise de couronne.

— Tenez, dit-il, la conduisant vers la

glace, venez donc voir comme vous êtes belle.

Lucienne ne put retenir un sourire d'orgueil, elle était vraiment bien jolie ainsi et elle devait comprendre la passion tardive du banquier.

Cependant Lucienne tenait à avoir un entretien avec son tuteur. Elle le lui rappela et ils allèrent ensemble au jardin.

— Tenez, dit Rupert, en montrant le banc sous le saule-pleureur, voilà un petit endroit où nous serons très bien pour causer.

— Non, non, dit vivement Lucienne, non, promenez-vous, je préfère cela. — Promenez-vous donc, fit le banquier, puisque vous le désirez, et maintenant qu'aviez-vous à me dire.

— Vous êtes venu réellement pour demander ma main ? demanda Lucienne d'une voix assurée.

— Sans doute, répondit Rupert, ne l'ai-je pas fait franchement ?

— Oui, monsieur, et je vous en demanderai le motif.

— Mais... parce que je vous aime. — Vous m'aimez ! il y a trois ans que vous ne m'avez vue.

— Vous croyez cela ? eh bien ! j'avais chez moi à Paris, un portrait de vous que je regarde sans cesse et sur lequel je me suis épris, d'amitié d'abord, d'amour ensuite. Puis je suis venu, et du premier regard j'ai été votre esclave.

— Je ne vous crois pas, reprit Lucienne, mais quel que soit le motif qui vous pousse à m'offrir votre nom, je ne dois pas l'accepter avant de vous avoir instruit de mes affections.

— Je les connais.

— Quoi ?

— Un jeune homme, nommé Bernard, un maître de musique, dit Rupert, n'est-ce pas cela ?

— Oui, oui, fit Lucienne surprise. — Le fils d'une mendicante...

Il ne mentie pas, lui, c'est un honnête homme, qui a du talent et du cœur ! — Je le veux bien, fit le banquier, et il serait peu généreux à moi de le déposséder à vos yeux. Je ne l'essaierai même pas, certain que je ne pourrais y réussir.

— Vous avez raison, car ce jeune homme, je... l'aime !

Lucienne prit son courage à deux mains pour faire cet aveu.

— Vous l'aimez ! répéta Thomas Rupert, allons donc ! illusion de la jeunesse, on n'aime pas à votre âge, Lucienne, on sent des aspirations, voilà tout.

— Je l'aime, vous dis-je. — Soit, vous l'aimez, mais avec lui, c'est la misère, avec moi, c'est l'opulence. Avec lui, c'est la vie laborieuse, c'est l'oubli dans la peine et la médiocrité ; avec moi c'est la vie brillante des salons, c'est le bal, les spectacles, la toilette, c'est la fête éternelle !

— Avec lui, c'est l'amour ! fit Lucien-

ne. — Erreur ! avec lui c'est le remords.

— Le remords, que voulez-vous dire ? — Je veux dire que si vous épousiez Bernard, vous commettriez presque un crime.

— Oh ! mon Dieu ! expliquez-vous.

— Non, pas aujourd'hui, mais demain, demain soir, voulez-vous m'attendre à sept heures ?

— Je vous attendrai.

— Promettez moi seulement que d'ici demain vous ne verrez pas ce Bernard. Pourquoi cela ?

— Promettez, ou je ne parlerai pas. — Je promets, dit Lucienne.

— A demain donc, dit le banquier, reprenant son galant sourire, à demain, charmante pupille, et en attendant allez essayer vos parures sans crainte, car elles sont bien à vous !

VIII

Amour et Découement

Lucienne, malgré sa jeunesse, avait un caractère énergique, un esprit vif, capable de comprendre les événements et de se maintenir à leur hauteur...

(A suivre.)

L'AMOUR et l'ARGENT

PAR

Jules de GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

III

Puis on n'avait rien su de bien positif sur son compte même à ce moment ; aussi aurait-on accusé Le Lourdel, qu'il pouvait répondre qu'on avait menti, sans crainte d'être mis le nez dans ses ordures, comme les chats qui ont fait quelque chose de malpropre. Le Lourdel passait pour un main et en recherche et on estime les malins à la Bourse.

Il y avait un point vrai pourtant dans le récit fait par le banquier, c'est qu'il était venu à Paris en sabots, selon l'expression consacrée.

Il était bien entré comme garçon de bureau dans une maison de banque, mais il n'avait pas tardé à en être expulsé après plusieurs indécidesses de peu d'importance, mais qui dénotaient les instincts de rapine du nouveau venu. On ne pouvait rien laisser qui eût quelque valeur à portée de sa main. Il dé-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

tournaient jusqu'aux timbres des lettres qu'on le chargeait de mettre à la poste, et il jouait déjà à la Bourse les économies de ses camarades, que ceux-ci avaient l'habitude de lui confier. Sorti dans ces conditions de la maison où il avait trouvé un emploi, le jeune Vendéen était d'un placement très difficile ; aussi ne chercha-t-il pas de nouveaux maîtres.

Il se lança, libre et sans scrupule, sur le pavé de Paris, sans pain souvent, les souliers éculés, mais apte à toutes les besognes louches, couchant dehors l'été, pour économiser le prix d'un hôtel, songeant déjà à sortir de sa boue, et à se faire un trou dès qu'il aurait une mise de fonds.

Existence terrible, existence de fauve dans un pays civilisé, ayant toujours, planant sur lui, la crainte d'être pris et mis en cage ; exposé au vent, à la pluie, au froid et aux chaleurs, le visage bronzé et inquiet comme un bandit de grand chemin, roulant et roulé, sorte d'épave humaine, à la merci de la fortune, ayant l'ambition d'être riche qui brûlait dans son crâne comme une flamme ardente que rien ne pouvait éteindre et qui éclairait toute sa vie d'expédients et de hasards.

Plusieurs années s'étaient écoulées ainsi avec des alternatives de bonnes ou mauvaises veines, quand un jour la chance se dessina.

Le Lourdel, qui se nommait alors Lourdel tout court, la particule ne lui étant venue, comme à tant d'autres, qu'après le succès, avait fait connaissance d'une bande d'écumeurs comme lui, dont l'industrie consistait à faire passer en fraude, dans Paris, du cognac, de l'absinthe et autres liqueurs.

Lourdel, qui était d'une force peu commune, pouvait leur être très utile. Ils l'associèrent avec eux. On gagnait gros et l'argent lui abondait. Les compagnons de Lourdel dépensaient leurs gains au fur et à mesure en festins et en débauchés de tout genre.

Lui entassait avec avidité. Il n'avait jamais aussi mal vécu que depuis qu'il gagnait de l'argent.

On le plaisantait sur son avarice sordide, mais il laissait faire. Il savait que les bénéfices ne dureraient pas toujours ; qu'on serait pris un jour ou l'autre, et il voulait se mettre à couvert avant la débâcle avec un petit capital. C'est ce qu'il fit fort habilement. Un beau jour il tira la révérence à la compagnie. Il avait cinq mille francs d'économies ! Cinq mille francs ? Quinze jours après son départ, toute la bande fut arrêtée et Lourdel ne fut pas inquiété.

A partir de ce moment, le vagabond fit peau neuve. On vit apparaître sur les marches de la Bourse un homme carré, solide, bien campé sur ses jambes courtes, à l'œil audacieux, proprement vêtu,

une lourde chaîne d'or barrant le ventre. C'était M. Lourdel, Lourdel, nouvelle manière. Ce faisait-il ? Il spéculait timidement d'abord, puis la fortune semblant lui sourire, il s'hardit. Il était sérieusement engagé sur le Mobilier, quand le Mobilier s'effondra. C'était la ruine de nouveau. Il perdait non seulement tout ce qu'il avait gagné, mais tout ce qu'il possédait, et au-delà. Il ne paya pas. Il fit le plongeon. Il alla vivre d'un autre métier, mais sa mésaventure lui donna une idée qu'il exploita plus tard et qui fit sa fortune. Il avait monté un cabinet d'affaires aux environs de la gare du Nord. Cette nouvelle industrie ne dura pas encore. Ses manœuvres peu légales avaient attiré sur sa maison l'attention de la Préfecture de Police, un mandat d'amener fut lancé contre lui ; mais il put s'enfuir à l'étranger au nez et à la barbe des agents. Nous verrons plus tard comment il avait réussi à leur échapper.

Un matin de l'année 187... tous les gens qui spéculaient aperçurent dans les journaux une annonce de deux lignes, en grosses lettres, qui attira leur attention : « Opérations de Bourse sans risque. Capital doublé en un an. Ecrire : L. L., poste restante, bureau de la Bourse ».

Cette curieuse réclame n'annonçait rien moins que la réapparition sur la place de Paris de l'ancien Lourdel qui

avait trouvé sa voie et qui se nommait maintenant Le Lourdel.

Dans son exil, Le Lourdel avait réfléchi. Ce qu'il lui avait relativement réussi, c'était la Bourse. Il n'avait commis qu'une sottise, c'était de jouer avec son argent. Quand il spéculerait avec le capital des autres, ce serait parfait, mais il fallait avoir ce capital.

Le Lourdel chercha et trouva les lignes que nous avons reproduites et qui tombaient sur le public au moment le plus propice, quand Paris et la province étaient pris déjà de cette fièvre de spéculation qui devait amener, quelques années plus tard de si graves désastres.

Les lettres affluèrent à l'adresse L. L. Il y répondit de sa propre main, expliquant le système, système très compliqué tout à la fois. Il consistait à se couvrir sur des valeurs d'ordres différents, de façon à diminuer, sinon à atténuer tout à fait les risques de pertes, tout en conservant les chances de gains. C'était spécieux, impraticable même, attendu que personne ne sait quelles sont les valeurs qui monteront ou qui baisseront à la liquidation prochaine, mais c'était séduisant pour des gens qui sont au loin et qui s'entendent très peu en affaires de bourse, sinon pas du tout. Les premiers capitaux se risquèrent ; puis quand l'aventurier vit qu'on mordait à son amorce, il alla s'établir rue Sainte-Anne pour exploiter l'affaire en grand.

Une correspondance imprimée avait succédé aux lettres autographes. La clientèle croissait à vue d'œil. Elle croissait d'autant plus rapidement que Le Lourdel exécutait fidèlement son programme. Pendant un an, quelque fois deux le client était en règlement de compte, jusqu'au jour où arrivait en Bourse une catastrophe imprévue, qui lui prenait à la fois sa mise de fonds, son gain et une partie de ce qu'il possédait. Alors il recevait une lettre de Le Lourdel. Le banquier essayait de lui expliquer qu'il y a des catastrophes que le plus habile financier ne peut prévoir. Des coups de coquin qui s'abattent de temps à autre sur le marché. Il en était la première victime, etc, etc. Bref, il concluait en offrant de réparer les pertes. On continuait les opérations on s'arrêtait ; mais Le Lourdel avait empêché les différences perdues car il jouait contre son client, qu'il avait engagé tout express sur une valeur sujette aux soubresauts.

Chaque spéculateur qui avait le malheur de mettre le pied dans le piège de la rue Sainte-Anne, devait fatalement y laisser un morceau de sa personne. (A suivre.)

(Service d'hiver 1903-1904)

Table of train schedules for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors, De Paris à Brive, Capdenac et Toulouse, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat.